



Mme Charlotte LECOCQ
Députée 6^e circonscription du Nord
Assemblée Nationale

Toulouse le 12 décembre 2018

Madame la députée,

L'Association Française des Intervenants en prévention des risques professionnels de Services interentreprises de Santé au Travail (AFISST) a pour objet de promouvoir et de favoriser le développement des activités et la réflexion des intervenants en prévention ainsi que la pluridisciplinarité dans le domaine de la santé au travail.

Reliance & Travail, association nationale des psychologues en Services de Santé au Travail (SST), œuvre depuis plusieurs années afin de capitaliser sur les retours d'expériences de ses membres auprès des entreprises - et de leurs salariés - dans le but d'optimiser les pratiques d'intervention susceptibles d'ancrer de réels changements dans les attitudes vis-à-vis de la prévention des risques de multiples natures.

Nos deux associations animent leurs réseaux à travers des échanges de pratiques professionnelles, la mise en place de retours d'expériences et la mise en commun de connaissances.

Les préventeurs en SST constituent un réseau de proximité au contact des salariés et des chefs d'entreprises en les accompagnant, de la conception à la mise en œuvre, dans leurs obligations de prévention des risques et de maintien dans l'emploi. Au plus près des réalités de l'entreprise, ils sont en première ligne pour recueillir et analyser les besoins et évaluer les difficultés de la mise en œuvre de méthodologies de prévention efficaces en santé au travail.

Dans votre rapport « santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée » vous développez un scénario qui s'appuie en partie sur les missions des préventeurs. Parmi ces propositions, certaines font écho avec nos pratiques :

- Assurer une offre homogène de services opérationnels aux TPE/PME
- Redonner du sens et de l'attractivité aux métiers de la prévention
- La capitalisation et le partage de bonnes pratiques
- Un accompagnement pluridisciplinaire en prévention des risques

Nos deux associations souhaitent apporter leur vision des évolutions souhaitables, issue leur expérience au plus près des réalités de terrain, aux réflexions que vous conduisez à la suite de votre rapport, en particulier dans la phase de préparation des travaux devant conduire aux textes législatifs et réglementaires qui porteront la nouvelle organisation de la santé au travail. Aussi nous avons à cœur d'être partie prenante de ces discussions cruciales pour l'avenir de notre système de santé au travail, et nous tenons à votre disposition pour échanger sous la forme qui vous conviendra.

Par ailleurs, l'AFISST organise, le 20 juin 2019, une journée nationale au FIAP Jean MONET à Paris. Le thème en sera « *Agir sur les leviers de prévention dans les TPE* ». Nous serions honorés de votre participation à cette journée, dont vous trouverez ci-jointe l'annonce, afin que vous puissiez nous présenter les avancées et les projets en lien avec les recommandations que vous avez proposées dans votre rapport à Monsieur le Premier Ministre.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier et à nos attentes. Nous vous prions de croire, Madame la députée, en l'expression de nos salutations distinguées

Virginie RASCLE
Présidente de l'AFISST

AFISST
contact@afisst.fr

Dominique Thibault GUIHO
Président de Reliance & Travail

Reliance & Travail
info@reliancetravail.org